

## COMMUNIQUE

L'assemblée de Corse s'apprête à se prononcer, à la demande de l'Etat, sur l'implantation à Bastia ou Ajaccio de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à moins qu'elle ne soit invitée à avaliser le choix ahurissant d'une présidence tournante que pourrait semble-t-il proposer le gouvernement.

Il nous semble important à ce stade de rappeler un principe :

**L'esprit des institutions territoriales, voulues par la gauche avec le Statut particulier considère que l'assemblée de Corse est l'enceinte politique privilégiée ou se débat et se décide ce qui touche à l'intérêt général, à l'exclusion de toute autre considération.**

C'est-à-dire, entre autres, que l'esprit de clocher n'y a pas droit de cité d'autant qu'il existe pour qu'il puisse s'exprimer les deux conseils généraux ou il règne sans partage.

En conséquence, afin d'éviter dans cette affaire comme dans celles de même nature qui ne manqueront pas de se produire, que les élus ne cèdent à leurs pulsions campanilistes, une seule alternative :

- Ou bien considérer qu'Ajaccio est bien la capitale politique de la Corse et décider dès lors que toutes les institutions territoriales doivent y avoir leur siège.
- Ou bien, et c'est notre notre préférence, choisir Corte comme capitale politique de la Corse et décider par là même, une fois pour toutes, que le siège de ces institutions doit y être établi ou transféré.

Cela éviterait aux élus territoriaux de se discréditer dans des combats de nains alors qu'ils ont à régler nombre de dossiers importants, et cela nous dispenserait des guerres picrocholines entre bastiais et ajacciens

C'est comme cela, selon nous, et pas autrement, que doivent être prises les décisions politiques et que doit s'exercer l'esprit de responsabilité.

Pour la Gauche Autonomiste



Vincent CARLOTTI